



BIGORRE DIAGNOSTIC IMMOBILIER

14 Boulevard Pierre Renaudet
Bâtiment CRESCENDO
65000 TARBES

Compagnie d'assurance : Diagnos
N° de police : 1503RCCEL00086 valable jusqu'au
28/02/2018

Tél. : 0648619030
Fax : 0562374362
Email : contact@bdi65.fr
Site web : www.bdi65.fr
Siret : 809 140 007 00026
Code NAF : 7120B
N° TVA : FR77809140007
N° RCS : 809 140 007 RCS Tarbes

Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment

Arrêté du 29 mars 2007

Établi à l'occasion de la vente de tout ou partie d'un immeuble bâti

Objet

La présente mission consiste à établir l'état du bâtiment relatif à la présence de termites, pour l'exonération de garantie de vice caché du vendeur d'un immeuble bâti dans les zones délimitées par arrêté préfectoral ; et ce, en référence à la loi n° 99-471 du 8 juin 1999, modifiée par l'ordonnance n° 2005-655 du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 5 septembre 2006.

Textes réglementaires et normatifs s'appliquant à la mission :

Conformément aux directives du ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement et du ministère délégué à l'industrie, en application du code de la construction et de l'habitation :

Articles législatifs : L 133-5, L133-6, L. 271-4 à L. 271-6.

Articles réglementaires : R 133-7, R133-8, R 271-1 à R 271-5.

La mission et son rapport sont exécutés conformément à l'arrêté du ministère du logement du 7 mars 2012 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état du bâtiment relatif à la présence de termites.

Et selon la norme NF P 03-201.

Moyens d'investigation :

L'investigation selon la norme consiste à faire un examen le plus complet possible de la situation du bâtiment vis-à-vis des termites.

Cet état repose ainsi :

→ Pour les parties non bâties (10 m de distance par rapport à l'emprise du bâtiment et dans la limite de propriété)

Examen et éventuellement sondage des arbres et autres végétaux, souches, piquets de clôture, poteaux, planches ou autres débris de végétaux posés sur le sol, stockage de bois et tous matériaux contenant de la cellulose afin de détecter des indices d'infestation de termites ainsi que des zones propices au passage et/ou au développement des termites.

→ Pour le ou les bâtiments objet de la mission

Sur **l'ensemble des niveaux** (y compris les niveaux inférieurs non habités) et la **totalité des pièces et volumes** :

- Examen visuel de toutes les **parties visibles et accessibles**, avec une recherche des indices d'infestation et des zones propices au développement des termites. Lorsque cela est nécessaire, une lampe torche sera utilisée ainsi qu'une loupe de grossissement x10.

- **Sondages manuels non destructifs sur l'ensemble des éléments en bois** à l'aide d'un outil approprié (poinçon).

Sur les éléments en bois dégradés, les sondages sont approfondis et si nécessaire destructifs.

Dans tous les cas, **l'intervention n'a pas pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.**

Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment

Désignation du ou des bâtiments

Numéro (indice) : 307 / (1)
Adresse complète : 3 Chemin de Panquere
65230 LARROQUE
Référence cadastrale : nc
Nature de la copropriété : Pas de copropriété
Désignation du ou des bâtiments : Maison
Structure du (ou des) bâtiment : Pierres
Permis date de construction : 1621
Nombre de niveau : Maison : 2 niveau(x).
Type charpente et couverture : Traditionnelle Bois
Précisions sur le lot visité :
Arrêté préfectoral : Oui Non Informations : 2009-146-08
Autres informations :
Documents fournis : Non communiqué

Désignation du client

Désignation du Propriétaire :

Nom : Mme Noté
Adresse : 5 Chemin de Panquere
65230 LARROQUE
Email : noteannemarie@orange.fr

Personnes présentes sur le site : Mme Noté (Propriétaire)

Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom : Madaleno Baptiste
Email : contact@bdi65.fr
Raison Sociale : Bigorre Diagnostic Immobilier
Adresse : 14 Boulevard Pierre Renaudet - Bâtiment CRESCENDO - 65000 TARBES
Numéro SIRET : 809 140 007 00026
Compagnie d'assurance : Diagnos
Numéro de police / date de validité: 1503RCCEL00086
valide jusqu'au : 28/02/2018
Certification de compétence : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par I.Cert Parc EDONIA - Bât G - rue de la Terre Victoria - 35760 Saint Grégoire. Le N° du certificat est CPDI3253 délivré le 31/12/2014 et expirant le 30/12/2019.

Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment

Résultats détaillés du diagnostic d'infestation

Le tableau n°1 ci-dessous indique le résultat détaillé du diagnostic d'infestation (concernant les termites) pour chaque partie d'ouvrage contrôlée, ainsi que, le cas échéant, le type de termite détecté, la nature et la localisation de l'attaque.

La signification des abréviations employées figure à la suite du tableau.

Tableau n°1 : Identification des bâtiments et parties de bâtiments visités et des éléments infestés ou ayant été infestés par les termites et ceux qui ne le sont pas

BATIMENTS et parties de bâtiments visités	OUVRAGES parties d'ouvrages et éléments examinés	RESULTAT du diagnostic d'infestation (*)
RDC		
Entrée / Cuisine	Mur : Brique + Pierre + Pisé / Carrelage + Papier peint + Plaques bois type "Médium" perforées	Abs
	Plafond : Plâtre + Poutre apparente / Papier peint	Abs
	Plinthes : Carrelage	Abs
	Bâti fenêtre : Bois	Abs
Salon	Bâti porte : Bois	Abs
	Mur : Plaques de plâtre + Brique + Parpaing / Papier peint	Abs
	Plafond : Plaques de plâtre	Abs
	Plinthes : Carrelage	Abs
Chambre 1	Bâti fenêtre : Bois	Abs
	Bâti porte : Bois	Abs
	Sol : Plancher bois	Abs
	Mur : Brique + Pierre + Pisé / Papier peint	Abs
Salle de bains 1	Plafond : Lambris	Abs
	Plinthes : Bois	Abs
	Bâti fenêtre : Bois	Abs
	Bâti porte : Bois	Abs
Chambre 2	Mur : Plaques de plâtre / Carrelage + Peinture	Abs
	Plafond : Plaques de plâtre + Peinture	Abs
	Bâti fenêtre : Bois	Abs
	Bâti porte : Bois	Abs
Cellier	Mur : Plaques de plâtre + Brique + Pierre + Pisé / Papier peint	Abs
	Plafond : Plâtre	Abs
	Plinthes : Bois	Abs
	Bâti fenêtre : Bois	Abs
Chai	Bâti porte : Bois	Abs
	Sol : Béton	Abs
	Mur : Parpaing + Pierre + Pisé / Enduit	Abs
	Plafond : Poutre apparente	Abs
Garage	Bâti porte : Bois	Abs
	Sol : Béton + Terre	Abs
	Mur : Parpaing + Pierre / Enduit	Abs
	Plafond : Poutre apparente	Abs
	Bâti fenêtre : Bois	Abs
	Bâti porte : Bois	Abs

Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment

Étage 1		
Dégagement	Sol : Plancher bois	Abs
	Mur : Brique + Pierre / Enduit + Lambris + Papier peint	Abs
	Plafond : Solivage bois / Lambris	Abs
	Bâti fenêtre : Bois	Abs
Chambre 3	Sol : Plancher bois	Abs
	Mur : Brique + Pierre / Papier peint	Abs
	Plafond : Solivage bois / Lambris	Abs
	Bâti fenêtre : Bois	Abs
Dégagement 2	Bâti porte : Bois	Abs
	Sol : Plancher bois	Abs
	Mur : Brique + Pierre / Papier peint	Abs
	Plafond : Poutre apparente / Lambris	Abs
Chambre 4	Plinthes : Bois	Abs
	Bâti porte : Bois	Abs
	Sol : Plancher bois	Abs
	Mur : Brique + Pierre / Papier peint	Abs
Chambre 5	Plafond : Solivage bois / Lambris	Abs
	Bâti fenêtre : Bois	Abs
	Plinthes : Bois	Abs
	Poutre apparente / Lambris	Abs
Chambre 6	Bâti porte : Bois	Abs
	Sol : Plancher bois	Abs
	Mur : Brique + Pierre / Papier peint	Abs
	Plafond : Poutre apparente / Lambris	Abs
Combles	Plinthes : Bois	Abs
	Bâti fenêtre : Bois	Abs
	Bâti porte : Bois	Abs
	Sol : Plancher bois	Abs
	Mur : Pisé	Abs
Jardin		
Dépendances	Sol : Béton + Terre	Abs
	Mur : Pans de bois + Pierre	Abs
	Plafond : Charpente apparente + Poutre apparente	Abs
	Bâti porte : Bois	Abs

(*) Abréviations :

Abs : absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite.

Bâtiment, partie de bâtiment, ouvrage ou partie d'ouvrage non examinés

Tableau n°2 : Identification des bâtiments et parties du bâtiment (pièces et volumes) n'ayant pu être visitées et justification

Néant

Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment

Tableau n°3 : Identification des ouvrages, parties d'ouvrage et éléments qui n'ont pas été examinés et justification

Localisation	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments	Justification
Maison : Entrée / Cuisine	Sol	Revêtement : Tomette (Collé)
Maison : Salon	Sol	Revêtement : Carrelage (Collé)
Maison : Salle de bains 1	Sol	Revêtement : linoleum (Collé)
Maison : Chambre 2	Sol	Revêtement : linoleum (Collé)

Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment

Constatations diverses

Infestations autres agents de dégradations biologiques du bois :

BATIMENT	PARTIE DE BATIMENT	OUVRAGE	INFESTATIONS
RDC	Entrée / Cuisine	Plafond : Plâtre + Poutre apparente / Papier peint	Indice d'infestation de présence d'autres agents de dégradation biologique du bois
RDC	Entrée / Cuisine	Bâti fenêtre : Bois	
RDC	Chambre 1	Sol : Plancher bois	
RDC	Chambre 1	Bâti fenêtre : Bois	
RDC	Chambre 1	Bâti porte : Bois	
RDC	Salle de bains 1	Bâti fenêtre : Bois	
RDC	Salle de bains 1	Bâti porte : Bois	
RDC	Chambre 2	Bâti fenêtre : Bois	
RDC	Chambre 2	Bâti porte : Bois	
RDC	Cellier	Plafond : Poutre apparente	
RDC	Cellier	Bâti fenêtre : Bois	
RDC	Chai	Plafond : Poutre apparente	
RDC	Chai	Bâti porte : Bois	
RDC	Garage	Plafond : Poutre apparente	
RDC	Garage	Bâti fenêtre : Bois	
RDC	Garage	Bâti porte : Bois	
Étage 1	Dégagement	Sol : Plancher bois	
Étage 1	Dégagement	Bâti fenêtre : Bois	
Étage 1	Chambre 3	Sol : Plancher bois	
Étage 1	Chambre 3	Bâti fenêtre : Bois	
Étage 1	Chambre 3	Bâti porte : Bois	
Étage 1	Dégagement 2	Sol : Plancher bois	
Étage 1	Dégagement 2	Plafond : Poutre apparente / Lambris	
Étage 1	Dégagement 2	Bâti porte : Bois	
Étage 1	Chambre 4	Sol : Plancher bois	
Étage 1	Chambre 4	Bâti fenêtre : Bois	
Étage 1	Chambre 4	Bâti porte : Bois	
Étage 1	Chambre 5	Sol : Plancher bois	
Étage 1	Chambre 5	Plafond : Poutre apparente / Lambris	

Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment

Étage 1	Chambre 6	Sol : Plancher bois	Indice d'infestation de présence d'autres agents de dégradation biologique du bois
Étage 1	Chambre 6	Plafond : Poutre apparente / Lambris	
Étage 1	Combles	Sol : Plancher bois	
Étage 1	Combles	Ferme : Bois	
Étage 1	Combles	Panne : Bois	
Étage 1	Combles	Chevron : Bois	
Étage 1	Combles	Liteau : Bois	
Jardin	Dépendances	Mur : Pans de bois + Pierre	
Jardin	Dépendances	Plafond : Charpente apparente + Poutre apparente	
Jardin	Dépendances	Bâti porte : Bois	

Autres constatations diverses :

LIBELLE	LOCALISATIONS
On notera que l'ensemble du bien est meublé, encombré le jour de la visite	Ensemble du bien
Présence d'indices de rénovation	Salon, salle de bain
Présence de moisissures	Angle Nord Est chambre 3

Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission.

Visite effectuée le : 22/03/2017

Visite effectuée par : Madaleno Baptiste

Durée de la mission :

Rapport édité le : 22/03/2017 à : TARBES



Nota 1 : Un modèle de rapport est fixé par arrêté.

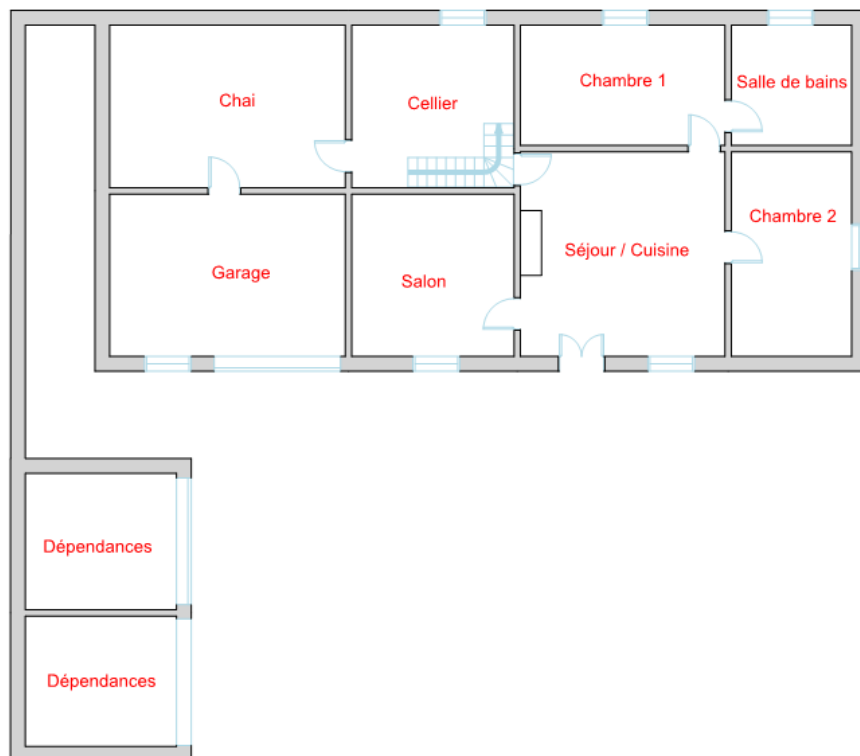
Nota 2 : Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L 133-4 et R 133-3 du code de la construction et de l'habitation.

Nota 3 : Conformément à l'article L. 271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état

Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment

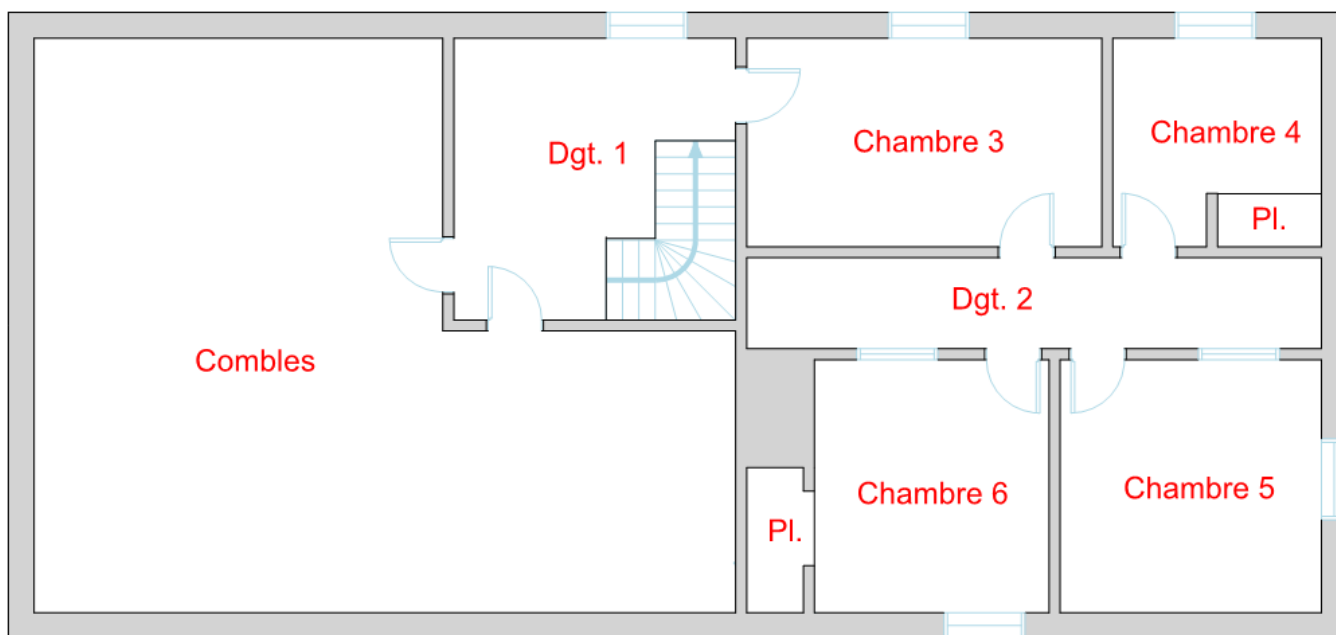
Croquis de repérage :

Le croquis proposé ci-dessous a pour objectif d'aider à la localisation des éléments infestés ou ayant été infestés par les termites dans le bien inspecté. Il ne peut se substituer au tableau présentant les résultats détaillés du diagnostic d'infestation qui seul permet une identification précise des ouvrages infestés, de la nature et du type d'indice d'infestation (le cas échéant).



CROQUIS DE SITUATION		Référence	Opérateur	Niveau	RDC	1/3
Propriétaire	Noté		488	Madaleno Baptiste	Adresse	
			3 Chemin de Panquere 65230 LARROQUE			

Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment



CROQUIS DE SITUATION		Référence	Opérateur	Niveau	Étage 1	2/3
Propriétaire	Noté					
		3 Chemin de Panquere 65230 LARROQUE				

Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment

Attestation sur l'honneur

Je, soussigné Madaleno Baptiste, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation.

J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier.

Conformément à l'exigence de l'article R 271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir le présent diagnostic.

En complément à cette attestation sur l'honneur, je joins mes états de compétences validés par la certification, ainsi que mon attestation d'assurance.



Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment

Certificat de compétences



I.Cert
Institut de Certification

CERTIFICAT DE COMPETENCES DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER

N° CPDI 3253 Version02

Je soussigné
Philippe TROYAUX,
Directeur Général d'I.Cert,
atteste que :

<i>Amiante</i>	Repérage et diagnostic amiante dans les immeubles bâtis Date d'effet : 25/11/2014, date d'expiration : 24/11/2019
<i>DPE</i>	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel Date d'effet : 07/01/2015, date d'expiration : 06/01/2020
<i>Electricité</i>	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 25/11/2014, date d'expiration : 24/11/2019
<i>Gaz</i>	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 25/11/2014, date d'expiration : 24/11/2019
<i>Plomb</i>	Plomb: Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 31/12/2014, date d'expiration : 30/12/2019
<i>Termites</i>	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine Date d'effet : 31/12/2014, date d'expiration : 30/12/2019

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Edité à Saint-Grégoire
Le 08/01/2015





Certification de personnes
Diagnostic
Portée disponible sur www.icert.fr
Parc EDCINA - Bât G
Rue de la Tene Victoria
35760 Saint-Grégoire
CPE DI FR 11 rev 08

Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz modifié par les arrêtés du 13/12/2009 et du 13/12/2011. Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique modifié par les arrêtés du 06/12/2009 et du 13/12/2011. Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment modifié par les arrêtés du 14/12/2009, du 7/12/2011 et du 14/02/2012. Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis. Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréés pour réaliser des diagnostics plombés dans les immeubles d'habitation modifié par l'arrêté du 02/12/2011. Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité modifié par les arrêtés du 10/12/2009 et du 02/12/2011.



ACCREDITATION
N° 4433
CERTIFICATION
DE PERSONNES
PORTÉE DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment

Attestation d'assurance

ATTESTATION ANNUELLE D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE EXPERT
- POLICE N° 1503RCCEL0006 -



"We know you have a choice"

Assureur: ELITE INSURANCE COMPANY LIMITED, compagnie d'assurances dont le siège social est situé 47/48 The Sails Queensway Quay Queensway Gibraltar, enregistrée au registre de la chambre de commerce de Gibraltar sous le n° 91111 habilitée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) à opérer sur le territoire français en libre établissement dans le respect des dispositions de l'article L 362-1 du code des assurances par sa succursale française sise 33 rue de Galilée 75116 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 538 480 526,

Représentée par la société Securities and Financial Solutions EUROPE, S.A. au capital de 1 000 000€, dont le siège social est situé 40 rue de la Vallée, Bâtiment G, L-2001 LUXEMBOURG, immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B128 505, société d'intermédiation en assurance agréée par Arrêté du Ministère des Finances n°S102/08 du 4 décembre 2008 et immatriculée au Commissariat aux Assurances (registre des sociétés de courtage agréées au Grand-Duché de Luxembourg (www.commassu.lu)) sous le n° 2008CM014, autorisée à exercer en Libre Prestation de Services en France depuis le 31 août 2009 suite à la notification du 30 juillet 2009 par le Commissariat aux Assurances à l'Etat français; dûment habilitée à l'effet des présentes en qualité de mandataire, représentée par Messieurs Antoine GUIQUET et Mohamed ALOUANI, membres du Directoire;

Atteste que la société référencée ci-dessous a souscrit un contrat d'assurance couvrant sa Responsabilité Civile Professionnelle.

ASSURE	REFERENCES POLICE
BDI - BIGORRE DIAGNOSTICS IMMOBILIER 2 RUE DU LABYRINTHE 65320 BORDERES SUR L ECHEZ N°SIRET : 89814009700018 Code APE : 71 20B	Conditions Générales: RCP_EB_ELITE_2016_04 N°Police : 1503RC CEL0006 Date d'effet du contrat : 01/03/2015 Date d'échéance du contrat : 01 / 01 Contrat avec tacite reconduction

ACTIVITES COUVERTES

- ↳ Diagnostic Acoustique
- ↳ Diagnostic Amiante (visuel avant-vente, avant-travaux, démolition, enrobés)
- ↳ Diagnostic Ascenseur
- ↳ Diagnostic Assainissement autonome ou collectif
- ↳ Diagnostic Détection de Fuites
- ↳ Diagnostic Eco Prêt
- ↳ Diagnostic Etat de l'Installation Electrique
- ↳ Diagnostic Etat de l'Installation Gaz
- ↳ Diagnostic Etat des Lieux
- ↳ Diagnostic Etat Parasitaire
- ↳ Diagnostiqueur Examineur Certifications
- ↳ Diagnostiqueur Expert après de la cour d'appel
- ↳ Diagnostic Handicap (accessibilité)
- ↳ Diagnostic Humidité
- ↳ Diagnostic Légionellose
- ↳ Diagnostic Logement Dégagé
- ↳ Diagnostic Loi Boutin
- ↳ Diagnostic Loi Carnat
- ↳ Diagnostic Loi Sceller
- ↳ Diagnostic Métaux Lourds
- ↳ Diagnostic Millèmes
- ↳ Diagnostic Monoxyde de Carbone
- ↳ Diagnostic Performance Energétique (DPE)
- ↳ Diagnostic Plomb (CREP, DRIP, avant-travaux, Plomb dans l'eau)
- ↳ Diagnostic Pollution des Sols
- ↳ Diagnostic Prêt Conventonné ; normes d'habitabilité
- ↳ Diagnostic Qualité de l'air intérieur
- ↳ Diagnostic Radon
- ↳ Diagnostic Risques Naturels, Miniers et Technologiques
- ↳ Diagnostic Sécurité Piscine
- ↳ Diagnostic Technique SRU
- ↳ Diagnostic Termites
- ↳ Calcul Réglementaire RT2005, RT2012
- ↳ Expert Conseil en Rénovation Energétique (ERE)
- ↳ Expert en Valeur Vénale
- ↳ Mesure d'Empoussièrément Amiante
- ↳ Mission de Coordination SPS
- ↳ Personne Compétente en Radioprotection (PCR)
- ↳ Tests d'Infiltrométrie - Enveloppe (8711) - Réseaux aérauliques (8721)
- ↳ Thermographie infrarouge

OBJET DES GARANTIES

Nature de la garantie

Le contrat a pour objet de couvrir la Responsabilité Civile Professionnelle pour les dommages causés aux tiers par l'assuré dans le cadre des activités professionnelles précisées dans les conditions particulières et au sein des limites territoriales autorisées par le contrat. Conformément aux dispositions de l'article L 124-5 alinéas 4 et 5 du Code des assurances, le contrat est établi en "base réclamation" pour ces chapitres du contrat.

OBSERVATIONS

La période couverte par la présente attestation est du 01/03/2017 au 28/02/2018.

Loi et juridiction Française applicable. La validité de cette attestation est subordonnée au règlement de la prime d'assurance dans son intégralité; elle est conditionnée à la justification par le souscripteur d'une quittance de règlement des primes émanant exclusivement de la compagnie ou de son mandataire.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Pour servir et valoir ce que de droit.
Fait à Paris, le 29/12/2016

M. Antoine GUIQUET

M. Mohamed ALOUANI

Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment

Contrat de mission

Insérer ici la copie de l'ordre ou du contrat de mission dûment remplie et signée par les deux parties dans le cas où la référence à la norme NF P 03-201 est faite dans le corps du rapport.